



IMPLANTATION D'UN NEUROSTIMULATEUR INTERNE

VOTRE CHIRURGIE

Pour diminuer votre douleur, votre médecin spécialisé vous a implanté une sonde à électrodes sur la moelle épinière.

Sous anesthésie générale, un neurostimulateur interne vous sera maintenant implanté.

Il a une durée de vie d'environ 3 à 5 ans.

À L'HÔPITAL

Vous recevrez la carte d'identification temporaire de votre neurostimulateur à l'hôpital. La carte officielle du fabricant vous sera envoyée par la poste, dans les prochaines semaines. Gardez cette carte sur vous, en tout temps, avec votre carte d'assurance-maladie.

UNE FOIS À LA MAISON

Plaies

- Enlevez vos pansements 48 heures après votre intervention, en suivant les recommandations de votre médecin.
- Laissez votre plaie à l'air libre s'il n'y a pas d'écoulements.
- Prenez rendez-vous au CLSC de votre région pour retirer vos points de suture ou vos agrafes. Vous devez les retirer habituellement

de 10 à 14 jours après la chirurgie. Lors de votre rendez-vous au CLSC, ayez en main votre prescription pour faire retirer vos points ou vos agrafes. Elle vous sera remise à l'hôpital.

- Plusieurs semaines sont nécessaires pour bien cicatriser. Vous pouvez ressentir de l'inconfort là où sont situées vos incisions et de la douleur près de l'endroit où le neurostimulateur et la sonde d'électrodes ont été implantés. Ceci est normal : la douleur peut prendre jusqu'à 8 semaines après la chirurgie pour disparaître. Prenez vos analgésiques en suivant les recommandations de votre médecin spécialisé.

Hygiène

- Ne prenez pas de douche ou de bain pendant que vous avez un ou des pansements. Vous pouvez vous laver à l'aide d'une débarbouillette, au lavabo.
- Maintenez vos pansements propres et secs en tout temps.
- Ne frottez pas vos plaies.
- Rincez vos plaies si elles ont été en contact avec du savon.
- Attendez 7 jours après le retrait des points de suture ou des agrafes pour prendre un bain ou vous baigner (piscine, spa, lac, etc.).

Médication

- Assurez-vous de prendre la médication prescrite en suivant les recommandations de votre médecin spécialisé.

IMPORTANT

Vous devez vous présenter aux rendez-vous fixés ou aviser le personnel si vous devez annuler.

Professionnels de la santé (médecin, dentiste, etc.)

- Informez-les que vous êtes porteur d'un neurostimulateur interne permanent. Présentez-leur la carte d'identification de votre neurostimulateur.

Certains examens ou traitements peuvent nuire au fonctionnement ou briser votre neurostimulateur (ex. : imagerie médicale par résonance magnétique (IRM), radiothérapie, ultrasons, laser, TENS, radiofréquence, électrocautère, etc.). Vous devez vous assurer, auprès du professionnel de la santé, que vous pouvez recevoir un examen.

La diathermie, soit le traitement avec ondes électromagnétiques ou à courants électriques, est contre-indiquée (risque de brûlures et de dommages permanents).

Si vous avez à passer un examen en urgence, vous pouvez demander à votre professionnel de la santé (médecin, infirmière, technicien, etc.) de communiquer avec le médecin spécialisé en neuromodulation ou avec le fabricant de votre neurostimulateur pour connaître les précautions à prendre avec votre type d'appareil.

Efforts et activités physiques

- À la suite de l'implantation de votre neurostimulateur, votre médecin spécialisé peut vous recommander de restreindre certaines de vos activités.
- Évitez de soulever des poids de plus de 2,25 kilos (enfants, sacs épicerie, etc.).
- Évitez de vous pencher, de faire des mouvements de torsion, d'extension, de rotation ou des étirements pendant au moins 8 semaines.

Après cette période, vous pouvez de nouveau exécuter ces mouvements avec précaution, graduellement.

Tous les mouvements brusques et répétitifs sont déconseillés après l'implantation d'un neurostimulateur interne. Se pencher, se tourner, sauter ou s'étirer à répétition peut déplacer ou casser la sonde d'électrodes.

L'exercice physique et certaines activités doivent être pratiqués avec prudence.

Plusieurs autres informations concernant les efforts et les activités physiques se trouvent dans le guide d'information du fabricant de votre appareil (consultez le guide remis à votre première visite médicale avant la chirurgie ou le site web du fabricant, l'adresse se trouve dans la section *références* de ce feuillet).

En voiture

- Le fabricant recommande d'éteindre votre neurostimulateur lorsque vous conduisez. Vous pouvez le laisser en marche si vous êtes passager.

En avion

- Éteignez votre neurostimulateur. Rangez votre télécommande dans votre sac de cabine à votre arrivée à l'aéroport.
- Pour prendre l'avion, présentez la carte d'identification de votre neurostimulateur aux agents de sécurité. Dites-leur que vous ne pouvez pas passer dans le portique de sécurité. Il peut endommager votre appareil ou affecter la stimulation. Vous devez donc demander une fouille manuelle.
- Si un appareil de détection de métal est utilisé par l'agent de sécurité, ce dernier doit éviter de le passer sur le site d'insertion des différentes composantes du neurostimulateur (dos, flanc ou abdomen).

Dispositifs antiviol (dans les bibliothèques, magasins, etc.)

- Lorsque vous franchissez un tel dispositif, éteignez votre neurostimulateur. Passez au centre du dispositif et marchez normalement.

Restez aussi loin que possible des parois du dispositif et ne vous attardez pas à proximité.

Après l'avoir franchi, rallumez votre neurostimulateur.

Appareils de la maison et champ magnétique

- Vous pouvez utiliser vos appareils domestiques ou de bureau (four à micro-ondes, tondeuse, ordinateur, etc.) à condition qu'ils soient en bon état.

Évitez de mettre votre neurostimulateur en contact direct avec ces appareils (ex. : en appuyant votre tablette électronique sur votre neurostimulateur).

Certains types d'équipements émettent un champ magnétique puissant. Ils peuvent

affecter votre neurostimulateur (ex. : centrale électrique).

Si vous ressentez un inconfort ou un malaise inhabituel à l'approche d'un appareil ou d'un équipement, éloignez-vous et éteignez votre neurostimulateur.

Téléphone cellulaire

- Le fabricant recommande de porter votre téléphone cellulaire du côté opposé à celui où est situé votre neurostimulateur.

Système de neuromodulation et télécommande

- Ne manipulez pas et ne frottez pas votre système de neurostimulation à travers votre peau. Vous pouvez l'endommager, le déplacer ou irriter votre peau.

La télécommande de l'appareil ne doit pas être placée sur d'autres dispositifs (ex. : stimulateur cardiaque, etc.). Cela pourrait entraîner une modification accidentelle de la programmation.

- Vérifiez régulièrement les piles de votre télécommande (icône sur l'écran de la télécommande). Au besoin, remplacez les piles par des piles non rechargeables et de bonne qualité.
- Réduisez ou arrêtez la stimulation avant de changer de position (ex. : passer d'une position assise à une position couchée).

La stimulation peut augmenter ou diminuer à la suite d'un changement de position. Réajustez la stimulation pour être confortable dès que vous avez terminé de vous repositionner (référez-vous au feuillet *Essai de la neurostimulation* pour plus d'explications).

Si la stimulation devient désagréable ou si elle n'est pas ressentie au bon endroit, éteignez votre neurostimulateur et prenez rendez-vous à la clinique de neuromodulation.

Il est important de respecter vos rendez-vous en clinique de neuromodulation, en suivant les recommandations de votre médecin spécialisé.

Ainsi, vous vous assurez du bon fonctionnement de votre appareil et vous surveillez l'état de votre pile.

SIGNES ET SYMPTÔMES À SURVEILLER

Consultez un médecin si vous présentez les symptômes suivants :

- Changement de votre plaie chirurgicale : rougeur, douleur, chaleur, gonflement, ouverture de la plaie malgré les sutures, mauvaises odeurs ou écoulements purulents sur un pansement.
- Frissons et fièvre (plus de 38,5 °C ou 101,3 °F).
- Étourdissements ou pertes de conscience.
- Douleur plus intense ou inhabituelle.
- Mal de tête soutenu.
- Faiblesse du bras ou de la jambe que vous n'aviez pas auparavant.

DES QUESTIONS?

Pour toute urgence, présentez-vous à l'urgence de l'Hôpital Fleurimont. Si votre état ne le permet pas, présentez-vous à l'urgence du centre hospitalier le plus près de chez vous.

Clinique de neuromodulation

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h
819 346-1110, poste 13954

CLSC de votre région ou Info-Santé 811

Les soirs, les nuits et les fins de semaine

Service à la clientèle du fabricant Medtronic

1 888 660-4616 ou medtronic.com

RÉFÉRENCES

Sur le Web :

INESSS (inesss.qc.ca)

Traitement de la douleur chronique non cancéreuse, neurostimulateurs médullaires et pompes intrathécales, juin 2013

Medtronic (medtronic.com)

Informations pour le patient, à propos de la neurostimulation, 2009, ou <https://www.medtronic.com/ca-fr/votre-sante/traitements-therapies/pompe-a-medicament-douleur-chronique/neurostimulateurs-qu-est-ce-que-c-est.html>

Auteur

Service de neuromodulation du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
Direction des services généraux

Révision et mise en page

Service des communications
Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

© Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, 2020

santeestrie.qc.ca

Octobre 2020 – 4-6-10464 (version française) | 4-6-10465 (version anglaise)

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec 

AIDE-MÉMOIRE

Date de mon rendez-vous : _____

Si vous devez annuler votre rendez-vous, veuillez
aviser le personnel au 819 346-1110, poste 13954.

Endroit : Hôpital Fleurimont

3001, 12^e Avenue Nord